



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

avance sur recettes

Question écrite n° 1537

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme le ministre de la culture et de la communication de lui préciser l'état actuel de mise en place de la commission d'avance sur recettes dont la composition a été récemment renouvelée. Il souligne l'intérêt et l'importance de l'action de cette commission depuis la réforme initiée par son prédécesseur.

Texte de la réponse

La commission du soutien financier sélectif à la production d'oeuvres cinématographiques de longue durée a été nommée par une décision du directeur général du Centre national de la cinématographie en date du 31 mai 1997 et publiée au Journal officiel le 23 juillet 1997. Cette instance, présidée par M. Pascal Thomas, est composée de quatre collèges. Le premier collège, chargé d'examiner les demandes d'avance avant réalisation pour les projets de premiers films, a délibéré en réunion plénière le 24 juillet. Le deuxième collège, chargé d'examiner les demandes d'avance avant réalisation pour les projets de deuxième films et plus, a délibéré en réunion plénière le 17 juillet. Le troisième collège, chargé d'examiner les demandes d'avance après réalisation, a délibéré les 2, 9 et 15 juillet. Le quatrième collège, chargé d'examiner les demandes d'aide à la réécriture, a délibéré en réunion plénière le 16 juillet. Composition de la commission : président, Pascal Thomas (nommé pour une période correspondant à quatre sessions). Sont nommés pour une période correspondant à deux sessions : 1er collège : Jacques Rozier (vice-président), Marion Vernoux, Humbert Balsan, Alain Bouffartigue ; 2e collège : Véronique Cayla (vice-présidente), Thierry Lhermitte, Pierre Granier-Deferre, Eric Neuhoﬀ ; 4e collège : Denis Chateau (vice-président), Philippe Le Guay, Dominique Roulet, Michel Fessler. Sont nommés pour une période correspondant à quatre sessions : 1er collège : Elsa Zylberstein, Arlette Langmann, Philippe Martin, Pierre Salvadori ; 2e collège : Bernadette Lafont, Régine Vial, Jean-Pierre Ameris, Gilles Sandoz ; 4e collège : Nadine Trintignant, Didier Haudepin, Bernard Stora, Gilles Taurand. Sont nommés pour une durée d'un an les membres du 3e collège : Patrice Haddad (vice-président), Danièle Dubroux, Hélène Plemiannikov, Marianne Denicourt, Lucas Belvaux, Jacky Berroyer, Yves Deschamps, Jérôme Tonnerre, Maurice Tinchant, Antoine de Clermont-Tonnerre, Reinhardt Wagner, Gilles Legrand. Certaines personnalités ayant demandé à être remplacées du fait de tournages en cours ou de leur charge de travail, une décision modificatrice sera publiée prochainement conformément aux dispositions relatives à la composition des commissions. Il s'agit au 2e collège de M. Thierry Lhermitte, au 3e collège de MM. Jérôme Tonnerre et Maurice Tinchant et au 4e collège de Mme Nadine Trintignant.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1537

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juillet 1997, page 2437

Réponse publiée le : 13 octobre 1997, page 3424